



## 94

### SALARIÉS



qui assurent leur mission  
de service public 7j/7 et 24h/24  
au service de **50 COMMUNES**

**40 000 CLIENTS**  
de **1500 PRODUCTEURS**

## UN SERVICE PUBLIC CENTENAIRE

Depuis 1920, la CESML a accompagné l'évolution de son territoire de desserte, faisant face à bien des événements locaux, nationaux et mondiaux.

Elle a su préserver ses valeurs fondamentales de proximité pour répondre aux multiples enjeux et satisfaire à ses missions de service public.

Pour le monde entier, il y a un avant et un après COVID, et notre entreprise n'y fait pas exception.

Pendant le confinement, nos équipes sont restées mobilisées pour assurer les urgences réseaux, éclairage public et mises en sécurité.

La surveillance de la production de notre barrage Moulin Bertrand a été assurée.

Nos conseillers clientèle se sont relayés pour répondre aux demandes effectuées via le site internet et par téléphone.

## UN CENTENAIRE INATTENDU

**N**ous nous préparions en 2020 à célébrer les 100 ans d'existence de notre Coopérative d'Électricité... Mais la crise sanitaire en a décidé autrement ! Nous attendons une période plus sereine pour partager cette histoire locale extraordinaire !

**Olivier Dubray, Directeur Général**

## UNE PROXIMITÉ QUI S'ADAPTE



Fournisseur réglementé d'énergie électrique, nous avons appliqué le report de la trêve hivernale au 10/07/2020, (suppression des jours rouges restants pour les tarifs EJP et conversion des jours rouges restants en jours blancs pour

les tarifs Tempo).

Nous avons également traité les demandes de report de factures pour les micro-entreprises.

Nos accueils clientèle de Grabels, Paulhan et St Gély du Fesc ont rapidement rouvert leurs portes avec mise en place de sens de circulation et de marquages de distanciation. Les règles de distanciation sociale ne pouvant être respectées, l'accueil de St Martin de Londres n'a pas rouvert.

Lors de nos interventions chez les clients, des rendez-vous sont fixés au préalable avec explication des contraintes sanitaires en vigueur.

Nos travaux d'exploitation des réseaux électriques ont immédiatement repris après le 1<sup>er</sup> confinement avec des règles de sécurité renforcées par des mesures sanitaires.



Aménagement de l'accueil de St Gély du Fesc

# ACTUALITÉ



## Evolution des Tarifs Réglementés de Vente (TRV)

### Des tarifs historiques

Devant l'urgence de la reconstruction nationale au sortir de la deuxième guerre mondiale, la loi du 8 avril 1946 crée EDF, maintien la place des coopératives d'électricité dans le paysage électrique français et instaure les grands principes du service public de l'électricité en France : tarification réglementée nationale, péréquation tarifaire sur l'ensemble du pays, normes techniques et outils de production. La CESML, en sa qualité de distributeur non nationalisé, est entrée dans le cadre de cette loi et applique les TRV de l'électricité sous la responsabilité des pouvoirs publics français.

La transposition de la directive européenne relative à la libéralisation du marché de l'électricité marque, en 2000, le début de l'ouverture à la concurrence de la part fourniture de l'énergie. L'Etat français supprime successivement les tarifs réglementés pour les consommateurs industriels puis pour les consommateurs ayant une puissance souscrite  $\geq 36$  kVA.

### Aujourd'hui

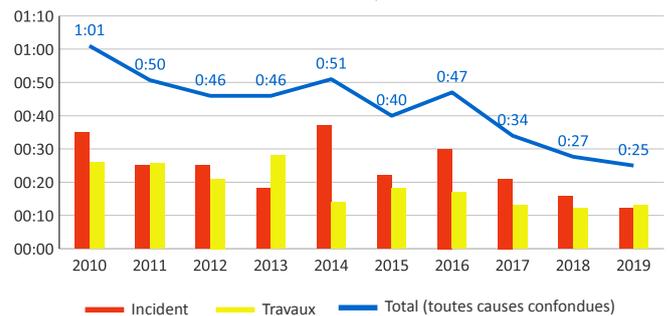
Les consommateurs finaux non domestiques qui emploient plus de 10 personnes ou dont le chiffre d'affaires, les recettes et le total de bilan annuel excèdent 2 millions d'euros ne sont plus éligibles aux TRV de l'électricité.

Une évolution des TRV restant en vigueur, a été décidée par les pouvoirs publics au 1<sup>er</sup> février 2021. L'augmentation est de 1,61 % TTC pour les tarifs « bleus » résidentiels et de 2,61 % TTC pour les professionnels. Nos Conditions Générales de Vente évoluent au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elles sont disponibles sur [www.cesml.com](http://www.cesml.com)

## Qualité de l'énergie distribuée

Elle se mesure par le temps de coupure moyen annuel en minutes par client. Au niveau national des gestionnaires de réseaux d'électricité, on l'appelle le critère B. Il prend en compte les coupures sur incident et sur travaux. Sur le territoire desservi par la CESML, en 2019, il s'est élevé à 21 minutes, dont 11 minutes pour les travaux d'amélioration des réseaux. C'est 3 fois moins que celui enregistré sur le territoire national !

Evolution du temps de coupure moyen annuel en heures/minutes



Sur le territoire historique de la CESML, rural et urbain, le critère B baisse de manière continue depuis 2016

La qualité de fourniture délivrée est le résultat des investissements réalisés depuis de nombreuses années par la CESML, dans des travaux de renforcement, de renouvellement et d'entretien des postes sources et des réseaux concédés.

83% des investissements CESML sont dédiés aux réseaux concédés !

## Conseils ÉCO



### LA SAISON FROIDE ❄️



#### MON CHAUFFAGE

- Je fais réviser ma pompe à chaleur
- Je baisse la température de 1° et j'économise environ 7% sur ma consommation de chauffage



#### MON EAU CHAUDE

Je vérifie que la température réglée pour l'eau chaude corresponde à mes besoins.



#### MA PISCINE

Deux heures de filtration de 5 à 7h du matin suffisent pour éviter le gel.



## 50 COMMUNES

Des services d'accompagnement énergétique aux collectivités locales

**Le contrat éclairage public** CESML entretient et gère 13 200 points lumineux sur 38 communes de son territoire

**Solutions énergies** apporte aux communes analyses, bilans énergétiques & conseils adaptés aux besoins des collectivités locales.